

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01523

Numéro SIREN : 811 124 478

Nom ou dénomination : A WAKE

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/041412



A - ACTIF

1 - ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles

TOTAL I (5)

2 - ACTIF CIRCULANT

Stocks marchandises

Créances autres (3)

Disponibilités

Charges constatées d'avance

TOTAL II

TOTAL GENERAL (I + II)

BRUT

AMORTISSEMENTS
PROVISIONS

NET EXERCICE
CLOS EN N

31.12.2010

90 784

56 274

34 510

90 784

56 274

34 510

117

117

1 839

1 839

34 059

34 059

297

297

36 312

36 312

127 096

56 274

70 822

B - PASSIF

1 - CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

TOTAL I

3 - DETTES

Fournisseurs et comptes rattachés (4)

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I + II + III)

NET EXERCICE
CLOS EN N

2 100

3 532

9 747

15 379

869

46 000

54 574

55 443

70 822

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations
acquises ou créées au cours de l'exercice

(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations
cédées au cours de l'exercice

0

26 707

0

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	13 097
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	6 992
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	45 351
Subventions d'exploitation reçues			4 150
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			69 590
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 292
Variation de stock (marchandises)			-88
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 107
Autres charges externes			7 652
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			875
		dont TP/CFE, CVAE	288
Remunérations du personnel			22 784
Charges sociales			5 182
Dotations aux amortissements			16 057
Total des charges d'exploitation (II)			58 861
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 729
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		90
	Charges financières (V)		1
	Charges exceptionnelles (VI)		83
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		988
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			9 747

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	9 747	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	9 747	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	9 747	

DIVERS À DÉDUIRE

LIBELLÉ	Montant
FSE COVID 19	4 150

A WAKE
SASU au capital de 2.100 €
Siège : 2, rue des Camélias – 31700 BLAGNAC
811 124 478 RCS TOULOUSE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 3 MAI 2021**

L'associé unique, Monsieur Sylvain ANTOINE, demeurant 2, rue des Camélias, 31700 BLAGNAC,

Propriétaire de la totalité des 42 actions de 50 € chacune, de la société A WAKE et également Président de la société,

Statue sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Il est ici précisé que le Président, également associé unique de la société, est dispensé de l'établissement du rapport de gestion conformément aux prescriptions légales.

L'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de 9 747,42 €, en totalité au compte de « report à nouveau ».

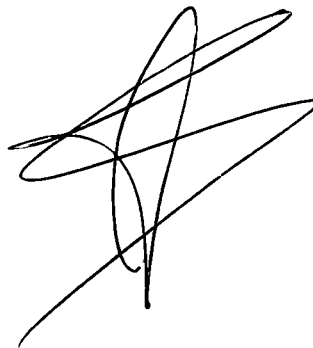
L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Sylvain ANTOINE
Associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AWAKE
2 rue des camélias
31700 Blagnac
Siret : 811 124 478